

Chenaux et hauts-fonds du travail social



La déontologie des travailleurs sociaux, une question sociétale et politique

Par Jean Blairon

Le 18 février 2014, la Direction générale de l'aide à la jeunesse organisait un séminaire sur la question de la déontologie du travail social. Lucien Nouwynck, Procureur général près la Cour d'appel de Bruxelles et Michel Noël, Directeur général adjoint expert de l'aide à la jeunesse ont procédé à une mise en lumière du sens du cadre légal et à une analyse critique de quelques points de controverse à la lumière de celui-ci.

Ces deux contributions nous ont paru décisives et, à ce titre, nous ont inspiré quelques questionnements complémentaires que nous voudrions placer sous ce point de vue directeur : la déontologie dans le travail social est-elle aussi un enjeu de société ? En d'autres termes, son respect est-il aussi lié à une manière de produire la société au quotidien ? A ce titre, s'agit-il d'une question éminemment politique ?

- [Lire l'analyse](#)

Préjugés et situation de non-emploi

Par Jean Blairon

Le 22 avril 2014, la CSC Namur-Dinant organisait pour ses permanents et son personnel administratif une rencontre sur le thème des préjugés subis par les demandeurs d'emploi. Jean Blairon y a été invité à intervenir. Cette analyse est la retranscription de son intervention.

Au départ de situations de terrain, Jean Blairon tente une approche pratique et exemplifiée des usages sociaux des préjugés à l'encontre des personnes privées d'emploi (c'est-à-dire d'un droit fondamental), ce qui lui permet de mettre en lumière les composantes de ces préjugés. Véritables violences invisibles, les préjugés ne peuvent être combattus qu'en travaillant sur des « constellations » de sens qui circulent dans le corps social et y alimentent la violence symbolique en la justifiant. Il identifie quatre de ces constellations de sens (la désactivation, l'abus, la désocialisation, la violence) qui frappent dans les situations de non emploi, et qui frappent d'autant plus qu'elles trouvent des relais auprès de bien des responsables politiques et d'une partie de la population.

- [Lire l'analyse](#)

Les politiques à l'égard des Roms : un analyseur redoutable de l'effectivité des droits dans la construction européenne

Par Jacqueline Fastrès

Le terme « Roms », qui désigne des populations variées disséminées sur le territoire européen, est une catégorisation relativement récente, liée à la politique européenne. Elle a notamment pour effet de donner à ces populations une visibilité accrue, notamment médiatique, qui n'échappe pas aux stéréotypes hérités du passé. Derrière cette catégorisation, et la colorant de manière quasi indélébile, il y a la stigmatisation. Le stigmate, bien défini par Goffman, a pour effet de retrancher les personnes qui en sont frappées du monde des « normaux » et affecte leurs droits vis-à-vis de ceux qui ne sont désormais plus leurs semblables. Marqueur identitaire ancré dans les mentalités depuis des siècles, la stigmatisation des Roms a appelé des réponses politiques diverses, voire radicalement opposées, mais toutes profondément marquées par la force du stigmate. Les politiques européennes à l'égard des Roms, pourtant tournées vers l'inclusion de ces populations, n'échappent pas à cette emprise. Nous en pointons les influences peu perçues et les écueils invisibles qu'il conviendra de contourner.

Analyse à la demande parue dans *L'opinion européenne en 2014*, sous la direction de Dominique Reynié, Editions Lignes de repères - Fondation pour l'innovation politique, 2013, p. 67-74.

Pour plus d'information sur l'ouvrage : <http://www.fondapol.org/etude/dominique-reynie-lopinion-europeenne-en-2014-disponible-en-librairie>.

Mai 2014

1, Rue des Rêles Namurwès
B-5000 Namur
Belgique

RTA
Réalisation | Téléformation | Animation